

**COMPTE RENDU du**

CONSEIL D'ECOLE :  1       2       3

**COMMUNE** : Péault

**Date** : 07/11/24

**ECOLE** : Charlotte Menanteau

**Durée** : 2h

**PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :**

- Mme ROY (directrice)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme POIRIER (enseignante)
- Mme LESGOURGUES (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- M. RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme ALLALOU (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme DAVIET (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme LECOUPLE (DDEN)

**EXCUSES (NOM et Qualité) :**

- Mme REMOND (enseignante complément TP)
- Mme BARREAU (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme DUFLOT (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme COTILLON (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme PETIT (Agente scolaire)

**Président de séance** : Roy Aurélie

**Secrétaire de séance** : Allalou Céline

**Ordre du jour :**

- Approbation du précédent conseil d'école
- Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école
- Présentation des représentants des parents d'élèves et du bureau de l'amicale laïque
- Point sur les effectifs
- Les projets de l'école
- Les travaux
- La sécurité
- Questions diverses

## 1. Approbation du précédent conseil d'école

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 27 juin 2024, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

## 2. Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est reconduit. Celui-ci précise le fonctionnement du conseil d'école. Il y est précisé qu'à l'issue du conseil d'école, tous les parents d'élèves seront destinataires d'une copie de ce conseil d'école. Ce règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école est relu lors du conseil et adopté à l'unanimité.

## 3. Les élections des représentants des parents d'élèves et présentation des associations

### *a – Les élections des représentants des parents d'élèves*

Les représentantes de parents d'élèves titulaires élues cette année sont Mme DAVIET, Mme BARREAU et Mme ALLALOU. Elles seront suppléées par Mme DUFLOT et Mme COTILLON. Merci mesdames pour votre investissement au sein de l'école.

Le taux de participation aux élections a été de 56,38 %.

Pour rappel, le rôle des représentant des parents d'élèves consiste à faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés. Ils participent au conseil d'école.

À noter : le suppléant peut assister au conseil de l'école, mais il ne peut participer au débat que si le titulaire qu'il remplace est absent.

Mme l'inspectrice appuie le rôle des représentants des parents d'élèves, en indiquant qu'ils sont le relais des familles, mais que leur position peut leur permettre de modérer les propos des familles afin que le dialogue reste correct envers l'équipe enseignante. Il est suggéré qu'un parent représentant de l'année précédente puisse en début d'année, lors des réunions de rentrée, se présenter et présenter son rôle aux autres familles afin de les inciter à prendre contact avec lui ou à mieux connaître son rôle.

Mme l'inspectrice rappelle aussi que les projets pédagogiques sont à la seule initiative de l'équipe enseignante. Les classes de découverte notamment n'étant en aucun cas une obligation dans le parcours de l'élève.

### *b – L'amicale laïque*

L'amicale laïque est une association à but non lucratif dont le rôle est d'animer la vie sociale de l'école en collaboration avec l'équipe pédagogique. Elle aide matériellement et financièrement l'école publique Charlotte Menanteau et gère les services de cantine et garderie.

L'association est constituée de bénévoles réunis autour du bureau.

Le bureau de l'Amicale Laïque est composé cette année des membres suivants : Vanessa BLICQUY-UNTERNEHR, présidente, Caroline BARREAU, vice-présidente, Morgane PARPAILLON, trésorière cantine et garderie, élection à venir pour la trésorière école et manifestations, Alizé DAVIET secrétaire et Sophie CHEVALIER secrétaire-adjointe.

La fête de Noël est prévue pour le dimanche 8 décembre 2024. L'amicale organisera un marché de Noël le dimanche 15 décembre 2024. La date de la fête de l'école est arrêtée au samedi 28 juin 2025.

## 4. Point sur les effectifs

### *a – Année en cours*

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
1	8	8	12	29	8	10	5	5	9	37	66

b – Année 2025-2026

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
1 puis jusqu'à 4 autres en fin d'année	6	8	8	23	12	8	10	5	5	40	63

## 5. Les projets de l'école

### a – Projets de sorties et d'interventions

Une convention RPH (Regroupement Pédagogique Hebdomadaire) a été signée avec les écoles de Chasnais et de Lairoux. Cette convention permet de bénéficier dans l'année de 5 transports pris en charge à hauteur de 80% par le conseil général pour se rendre conjointement dans des lieux culturels. L'école de Lairoux a en charge cette année la convention RPH. L'Amicale laïque de Péault a donné son accord pour avancer les frais de transport.

Cette année seront concernées les sorties suivantes :

- cross de secteur
- spectacle jour de fête tous cycles
- rencontres athlétiques tous cycles
- journée environnement tous cycles
- visite du collège cycle 3

### b – Les projets de l'école

Rappel des trois axes du projet d'école :

Axe 1 : Améliorer la compréhension de texte.

Axe 2 : Impliquer les élèves dans des projets éco-citoyens.

Axe 3 : Construire et mettre en œuvre le parcours éducatif, artistique et culturel.

Sorties et projets depuis le début de l'année :

**Jeudi 19 septembre 2024** : Photos de classe.

**Mardi 8 octobre 2024** : Visite de la médiathèque de Mareuil sur Lay avec la classe de CP-CE1. Deux autres temps d'accueil sont prévus, les mardis 12 novembre et 10 décembre.

**Vendredi 18 octobre 2024** : Cross de secteur avec les écoles de Chasnais et Lairoux pour les élèves de la GS au CM2.

**Jeudi 7 novembre 2024** : Ateliers mis en place au sein de l'école dans le cadre de la journée non au harcèlement permettant de parler du harcèlement, de développer la coopération et l'entraide au sein de l'école.

Sorties et projets à venir :

**Jeudi 14 novembre 2024** : Spectacle « Fille ou garçon » pour les élèves du CP au CM2 organisé par l'association « Jour de fête ».

**Mardi 19 novembre 2024** : Intervention environnement dans le cadre des IMS sensibilisation des élèves à la biodiversité (extra)ordinaire pour la classe de CE2-CM1-CM2. Deux autres interventions auront lieu au cours de l'année.

**Dimanche 8 décembre 2024** : Fête de Noël avec un spectacle des enfants.

**Mardi 10 décembre 2024** : Rencontre sports collectifs pour les élèves de maternelle à Péault avec les écoles de Chasnais et de Lairoux.

**A partir de la période 3** : Intervention de la sécurité routière auprès des élèves du CP au CM2 dans le cadre des IMS.

**Du vendredi 10 janvier au vendredi 14 mars 2025** : Intervenant sportif dans le cadre des IMS tous les vendredis après-midi. Kinball pour les CP-CE1, tennis pour les CE2-CM1-CM2.

**Vendredi 7 mars 2025** : Sortie des élèves de la maternelle au Cairn.

**Lundi 17 ou mardi 18 mars 2024** : Spectacle musical « Carmen » Partage en Scène pour les élèves de cycle 3.

**Du mardi 25 mars au mardi 10 juin 2025** : Séances de natation scolaire dans le cadre des IMS pour les élèves du CP au CM2, le mardi après-midi.

**Lundi 24 mars 2025 et jeudi 15 mai 2025 (après-midi)** : projet en lien avec Vendée eau pour les élèves de CP-CE1-CE2 : 2 interventions sur le thème « l'eau dans le jardin », réalisation de plantations et travail sur la façon dont on peut économiser l'eau dans un jardin. Les plantations des élèves pourraient être installées dans le jardin derrière l'école. La mairie se propose de préparer le terrain au besoin.

**Du 31 mars au 4 avril 2025** : A confirmer, projet en cours de validation auprès de l'inspection académique. Stage cirque sur la commune pour tous les élèves de l'école.

**Vendredi 2 mai 2025** : Sortie environnement avec les écoles de Chasnais et de Lairoux pour tous les cycles, collecte des déchets sur la plage, ramassage d'éléments naturels afin de réaliser du land art.

**Mardi 1er juillet 2025** : Pentathlon pour les élèves du CP au CM2 avec les écoles de Chasnais et de Lairoux, à Lairoux.

**Jeudi 3 juillet 2025** : Rencontres athlétiques pour la maternelle avec les écoles de Chasnais et de Lairoux, à Lairoux.

**A définir :**

- sortie cycles 2 et 3 à définir

*c – Projet cirque*

**Objectif général** : Vivre un moment fort avec l'ensemble des élèves de l'école, qui permet de fédérer les groupes classe entre eux, ainsi que l'épanouissement et des apprentissages variés pour l'ensemble des élèves.

COMPETENCES SPECIFIQUES VISEES	ACTIVITES PROPOSEES
<b>Français</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte</li> <li>+ Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.</li> <li>+ Mémorisation des textes (en situation de récitation, d'interprétation).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lectures adaptées à l'âge des enfants sur le thème du cirque.</li> <li>- Apprentissage de poèmes sur le thème du cirque.</li> </ul>
<b>Enseignements Artistiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Interpréter un répertoire varié avec expressivité.</li> <li>+ S'approprier par les sens les éléments du langage plastique : matière, support, couleur...</li> <li>+ Observer les effets produits par ses gestes, par les outils utilisés.</li> <li>+ Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant la diversité des domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage de chants sur le thème du cirque</li> <li>- Réalisations plastiques sur le thème du cirque</li> </ul>
<b>Éducation physique et sportive</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant.</li> <li>+ S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.</li> <li>+ S'exposer aux autres : s'engager avec facilité dans des situations d'expression personnelle sans crainte de se montrer.</li> <li>+ S'engager en sécurité dans des situations acrobatiques en construisant de nouveaux pouvoirs moteurs.</li> <li>+ Synchroniser ses actions avec celles de partenaires.</li> <li>+ Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités cirque : jeu d'acteur, jonglerie pour tous + équilibre et acrobatie pour les CE2, CM1 et CM2.</li> </ul>
<b>Enseignement moral et civique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Se sentir membre d'une collectivité.</li> <li>+ Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.</li> <li>+ Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.</li> <li>+ Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.</li> <li>+ L'engagement pour le bien commun.</li> <li>+ Connaissance et maîtrise de soi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de la vie collective.</li> <li>- Respect des règles.</li> </ul>

## Enrichir le PEAC

Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

- Représentation des professionnels à destination des élèves à l'issue du stage.

### d – Les évaluations nationales du CP au CM2

Courant septembre ont eu lieu les évaluations nationales du CP au CM2. Celles-ci ont eu lieu sur tout le territoire national et ont pour but d'évaluer : la lecture, l'orthographe, l'oral, les nombres, le calcul et la géométrie.

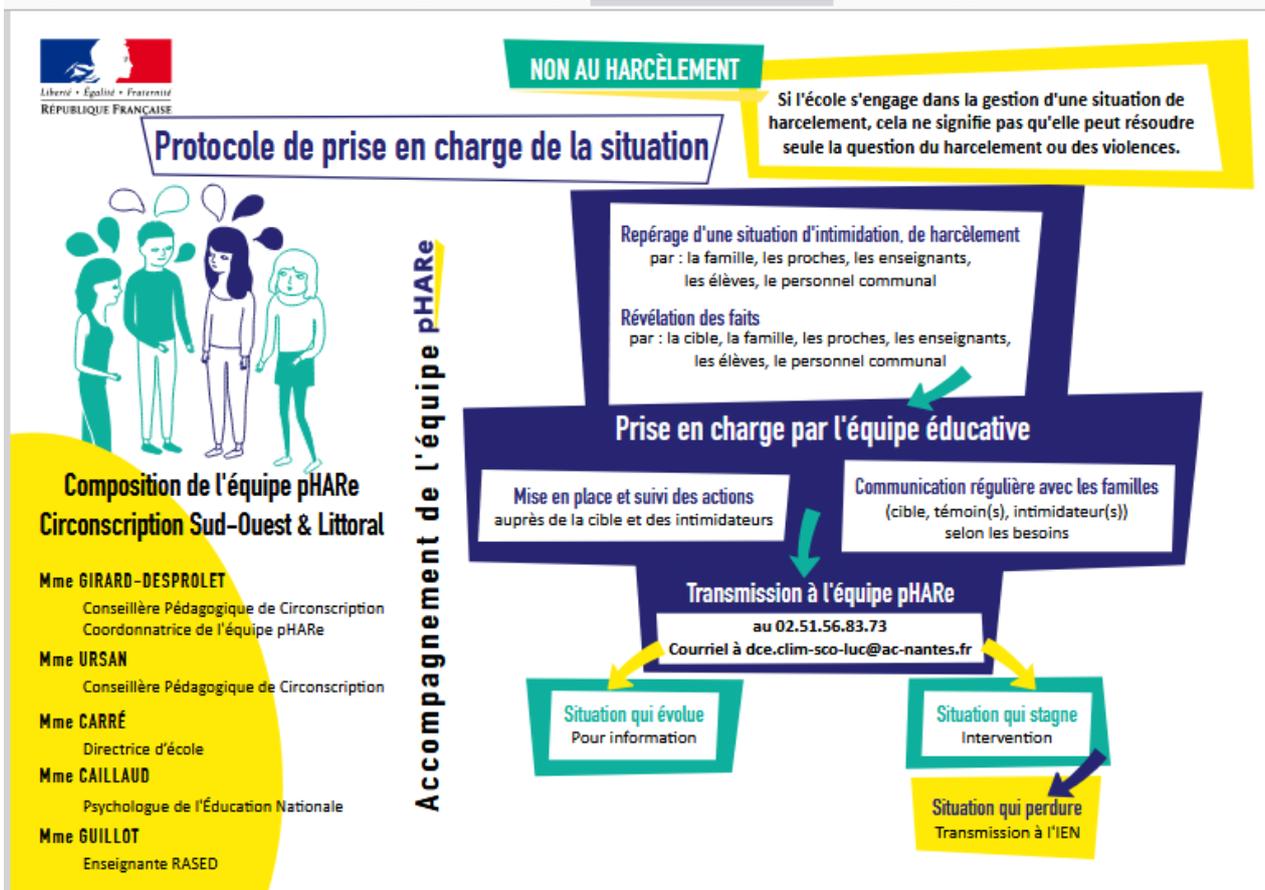
Les résultats de ces évaluations confirment dans l'ensemble les observations déjà faites en classe par les enseignants et ont servi de points d'appui pour orienter les actions menées en APC, ou les demandes d'aides auprès du RASED.

Mme l'inspectrice indique que de manière globale dans la circonscription, les élèves sont bien préparés à l'entrée en CP.

### e – Le programme pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Il est obligatoire dans toutes les écoles du territoire :

- signature de la charte ;
- constitution d'une équipe ressource de 5 personnels ou plus ;
- information aux parents à propos du programme pHARe (flyer reçu en début d'année) ;
- participation à un des temps forts (prix NAH, journée NAH, safer internet day).



## 6. Les travaux

Voici la liste des demandes de travaux de l'équipe enseignante :

- Trou dans le plafond du bureau (travaux réalisés pendant les vacances)
- Le dévidoir essuie-main de l'élémentaire est décroché du mur dans les toilettes (travaux réalisés pendant les vacances)
- La lettre O de l'école sur façade tombe (travaux réalisés pendant les vacances)

- Télécommande du rideau électrique classe C3 manquante, cela est à voir avec l'électricien.
- Peinture de la garderie (travaux réalisés pendant les vacances)
- La porte qui va du préau aux toilettes des maternelles laisse passer de nouveau beaucoup d'air, la porte sera changée.
- La prise de courant de la classe de cycle 1 qui est près du mur des toilettes se déboîte du mur à l'utilisation, cela sera vu avec l'électricien, pas de danger immédiat car cette prise est inaccessible aux enfants.
- Est-ce qu'il a été décidé d'un moyen de recouvrir la fresque qui est à l'entrée de l'école ? M Renaudeau regarde ce qu'il est possible de faire, cela sera fait dans l'année.

## 7. La sécurité

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour permettre aux équipes éducatives de faire face à un accident majeur (tempête, inondation, glissement de terrain ou présence de matières dangereuses dans l'air) survenu à proximité de l'école en attendant l'arrivée des secours.

Il s'agit pour l'essentiel d'organiser le confinement ou l'évacuation des élèves et du personnel dans l'établissement jusqu'à la levée de l'alerte et ainsi faciliter le travail des secours. Ce document a été mis à jour début septembre.

Nous réaliserons au cours de l'année plusieurs exercices (évacuation : trois coups de sifflet longs, confinement : corne de brume) afin de familiariser les élèves avec les conduites à tenir en cas d'incident.

Chaque établissement est également doté d'un PPMS attentat-intrusion. Ce plan consiste à anticiper un attentat ou une intrusion qui aurait lieu soit à l'intérieur ou aux abords de l'école, soit à proximité de l'école. Deux exercices seront effectués cette année (signal le mot « cachette » et le regroupement s'effectue dans le jardin derrière l'école). Un premier exercice a eu lieu le 15 octobre 2024. Les élèves ont bien réagi au signal et ont été plutôt silencieux.

Dans les cinq années à venir, ces deux PPMS vont être fusionnés en un seul document. Cette rédaction se fera à l'école avec M Schaub, référent à la DSDEN pour les PPMS, en lien avec la mairie.

Il est également demandé aux écoles d'effectuer deux exercices incendie par an, le premier s'est déroulé dans de bonnes conditions le 19 septembre 2024.

Concernant la sécurité, nous revenons également sur le sujet du portail qui ne nous paraît pas suffisamment sécurisé. Celui-ci n'est pas toujours bien refermé par les familles, du fait du loquet très dur à manipuler, notamment lors des déposes ou des récupérations à la garderie.

## 8. Questions diverses

Nous avons été alertés par des parents d'élèves sur le fait que certains parents fumaient à proximité de l'école, est-ce qu'une réflexion en conseil municipal pourrait sauvegarder les abords de l'école de cela ? La mairie va réfléchir à cela.

Le conseil d'école est levé à 19h35.

*Signatures :*



*Directrice : Aurélie ROY*



*Secrétaire : Céline ALLALOU*